



EB-2007-0957

**AVIS DE REQUÊTE
ET
D'AUDIENCE ÉCRITE**

**EN VUE D'OBTENIR UNE AUTORISATION D'ÉTABLIR
UN CERTIFICAT D'INTÉRÊT PUBLIC ET DE NÉCESSITÉ
POUR LE CANTON DE SOUTH GLENGARRY**

Enbridge Gas Distribution Inc. (ci-après, le « Requérant ») a déposé une requête datée du 18 décembre 2007 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (ci-après, la « Commission ») aux termes du paragraphe 8 de la *Loi sur les concessions municipales*, L.R.O., 1990, c. M. 55, telle que modifiée, (ci-après, la « Loi »), en vue d'obtenir une ordonnance de la Commission qui annule ou remplace les certificats d'intérêt public et de nécessité existants qui sont associés à l'ancien canton de Charlottenburgh et à l'ancien canton de Lancaster au sein de la municipalité de South Glengarry et établit un certificat d'intérêt public et de nécessité unique pour la canton de South Glengarry (ci-après, la « Municipalité »).

Le 1^{er} janvier 1998, le canton de Charlottenburgh, le canton de Lancaster et le village de Lancaster ont fusionné pour former le canton de South Glengarry. Enbridge détient un certificat pour l'ancien canton de Charlottenburgh (FBC 195) et un autre certificat pour l'ancien canton de Lancaster (FBC 198), mais aucun pour le village de Lancaster.

La décision concernant la requête sera prise par le directeur, Requêtes relatives aux installations, qui a reçu ce pouvoir aux termes de l'article 6 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O., c. 15 (Annexe B). Le directeur n'entend pas attribuer de frais dans le cadre de sa décision.

Des copies de la requête et des documents déposés avant l'audience sont disponibles pour consultation publique dans les bureaux de la Commission, les bureaux du Requérant et le bureau de la Municipalité aux adresses indiquées ci-dessous.

La Commission entend procéder par voie d'audience écrite, à moins qu'une partie ne présente à la Commission des raisons qui justifient de ne pas tenir une telle audience. Si vous avez des objections à ce que la Commission tienne une audience dans cette affaire, vous devez fournir des arguments écrits précisant en quoi une audience orale est nécessaire. Les objections à une audience écrite doivent parvenir à la Commission dans les sept jours suivant la publication du présent avis.

Si vous désirez participer à l'audience écrite, vous devez faire parvenir trois exemplaires de vos observations écrites au secrétaire adjoint de la Commission et un exemplaire au requérant aux adresses indiquées ci-dessous. Toutes les observations doivent parvenir à la Commission au plus tard 14 jours après la date de publication du présent avis. Si le Requérant entend répondre aux observations écrites, il doit faire parvenir sa réponse à la Commission au plus tard 21 jours après la publication du présent avis. Toutes les observations doivent citer le numéro de dossier EB-2007-0957, indiquer clairement le nom et l'adresse de l'expéditeur, et parvenir au secrétaire de la Commission avant 16 h 45 aux dates prescrites.

SI VOUS NE PRÉSENTEZ PAS D'OBSERVATIONS ÉCRITES S'OPPOSANT À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU SI VOUS NE PARTICIPEZ PAS À L'AUDIENEC EN DÉPOSANT DES OBSERVATIONS ÉCRITES CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER SANS VOTRE PARTICIPATION ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE INSTANCE.

ADRESSES

(Pour consulter un exemplaire de la requête)

Commission de l'énergie de l'Ontario

C.P. 2319, 27^e étage
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de :

M^{me} Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission

Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)
Téléc. : 416 440-7656

Enbridge Gas Distribution Inc.

(Bureau central)
500, chemin Consumers
Toronto (Ontario) M2J 1P8

À l'attention de :

M^{me} Tania Persad
Avocate principale, Réglementation

Tél. : 416 495-5891
Téléc. : 416 495-5994

**Corporation of the Township of South
Glengarry**

6, rue Oak, C.P. 220
Lancaster (Ontario) K0C 1N0

À l'attention de :

M^{me} Marilyn Lebrun,
Greffière du canton

Tél. : 613 347-1166
Téléc. : 613 347-3411

Enbridge Gas Distribution Inc.

(Bureau régional)
400, chemin Coventry
Ottawa (Ontario) K1K 2C7

À l'attention de :

Peter Valiquet
Chef, Ventes et Livraison

Tél. : 613 748-6724
Téléc. : 613 748-6894

Fait à Toronto le 9 janvier 2008

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission